

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

15^{ème}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

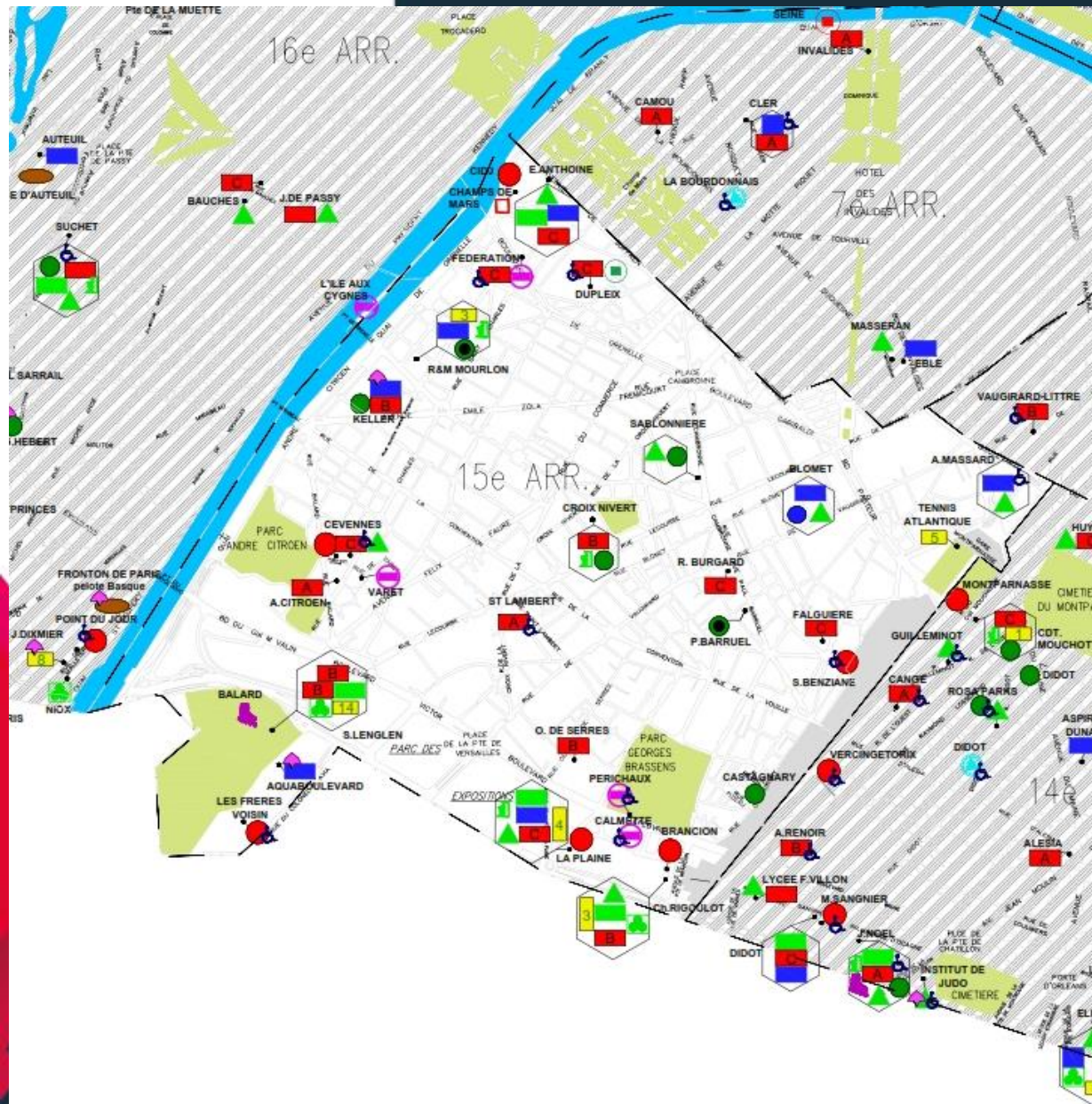
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

15^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

15

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

PLAN DU 15eme ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

CENTRE SPORTIF	CENTRE CONCEDE
LIMITES ARRONDISSEMENTS	CENTRE PARIS ANIM'
EQUIPEMENT CONCEDE	KIOSQUE JEUNES
STADE	ESPACE PARIS JEUNE
GYMNASE Type A : 20m x 15m Type B : 30m x 20m Type C : 40m x 20m	CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
TEP rattaché à un site	TERRAINS EN ACCES LIBRE
TEP INDEPENDANT	AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de santé et street work out)
TENNIS* * Le centre sportif dans le rectangle indique la quantité de services accessibles	CITY STADE
PISCINE	ROLLER-PARK/SKATEPARK
BASSIN ECOLE	PATINOIRE
BAINS DOUCHES	TENNIS DE TABLE
SALLE DE SPORT	MUR D'ESCALADE
AUTRES EQUIPEMENTS	BOULODROME
	EN TRAVAUX
	ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Échelle :	N° Plan :	Indice :
Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Béatrice	Date de Modification : 16 Mars 2017	16



15

Un arrondissement qui présente une grande diversité d'aires sportives

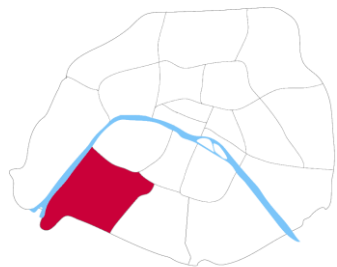
Avec une population municipale de 235 366 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 15^{ème} arrondissement est le plus peuplé de la capitale et regroupe près de 10,6 % de la population communale (1^{er} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 291 aires sportives, soit 9,32% de l'offre globale parisienne, il constitue également un des arrondissements les plus dotés en terme d'infrastructures sportives (3^{ème} arrondissement le plus important).

S'il dispose d'un grand nombre d'aires, le 15^{ème} arrondissement se situe toutefois dans la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (12,27 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 13^{ème} arrondissement de Paris en terme de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 230 000 et 245 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 17 aires sportives pour 10 000 habitants.

Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par leur diversité, avec plus de 35 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

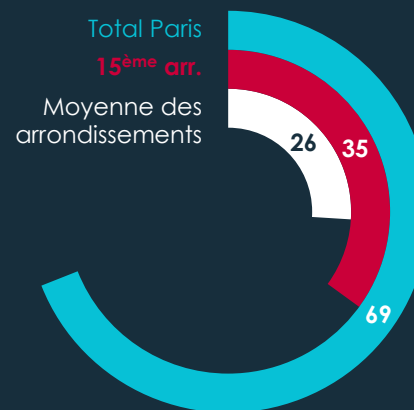


Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	17
Ville de Paris	14
15 ^{ème} arr.	12,3

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des Sports – Traitement Mouvens, 2018

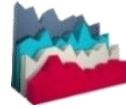
Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des Sports – Traitement Mouvens, 2018

Les particuliers sont les principaux bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

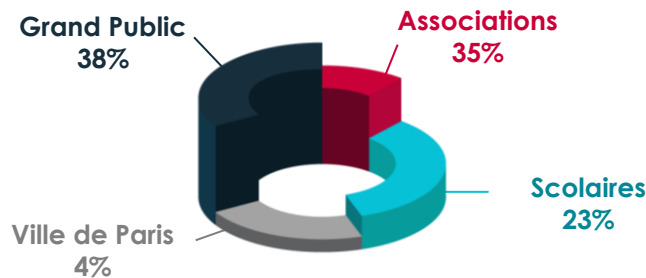
Avec 11 757 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 411 509 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 15^{ème} arrondissement facilite l'accès aux aires sportives pour un grand nombre d'utilisateurs. En 2017, 7 777 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h30 environ par créneau.



7 777 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **11 757 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : le Grand Public, les associations, les scolaires et la Ville de Paris. Sur l'arrondissement concerné, et dans des proportions quasi identiques entre 2014 et 2017, ce sont les particuliers (le Grand Public), qui sont les principaux utilisateurs des créneaux mis à disposition (4 461 heures par semaine, soit 38%) en 2017.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà du Grand Public, 35% des créneaux sont utilisés par le mouvement associatif et 26% des créneaux (soit 2 725 heures) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. L'arrondissement compte environ 150 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les centres multisports (gymnases, stades) et les piscines.

À noter que les aires ouvertes au Grand Public sont essentiellement les piscines et les courts de tennis (dont l'utilisation s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif « Paris Tennis »).



Une hausse globale des volumes de créneaux entre 2014 et 2017, sauf pour le Grand Public

L'ensemble des leviers d'optimisation mis en œuvre pour améliorer l'accès aux aires sportives a permis d'améliorer globalement la capacité d'accueil de l'arrondissement. En effet, ce sont 270 créneaux hebdomadaires supplémentaires qui ont été créés entre 2014 et 2017 (+4%). De plus, cette hausse de créneaux s'est traduite par une hausse globale des heures de réservation (+ 245h). Cette hausse représente plus de 8 575 heures annuelles ouvertes en plus, hors vacances scolaires (base de 35 semaines).



+ 245 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 270 créneaux hebdomadaires

7507

2014

7777

2017

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

Associations : + 156 h

3 908 h. 2014

4 064 h. 2017

Scolaires : + 19h

2 706 h.

2 725 h.

Grand Public : - 40 h

4 501 h.

4 461 h.

Ville de Paris : + 110 h

397 h.

507 h.

Seul le Grand Public voit son volume horaire hebdomadaire diminuer entre 2014 et 2017 (- 40 h), tandis que les associations enregistrent, sur la même période, une hausse de plus de 150 heures. 2 principaux éléments viennent contrebalancer la hausse des heures pour le tissu associatif :

- La diminution, pour 16% d'entre elles, de leur volume de créneaux utilisés.
- La fermeture d'aires sportives, notamment la piscine du CS Mourlon qui engendre une perte de 61 heures hebdomadaires (fermeture pour travaux).

15^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

15

Des aires sportives qui sont occupées majoritairement par des associations implantées sur l'arrondissement

Les associations mobilisent, en 2017, plus de 4 000 heures chaque semaine (35% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 251 associations qui bénéficient de créneaux (- 3,5% par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 52% d'entre elles).
- Seules 28% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 25 nouvelles associations de bénéficier de créneaux, en lieu et place des 34 structures qui ne bénéficient plus d'heures en 2017.
- 50% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 2 170 heures en 2017 sur les 4 064 heures dédiées aux associations (soit 53% des heures).
- A noter : 22% des heures (soit 906 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (6^{ème}, 7^{ème}, 14^{ème} et 16^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

251 associations en 2017 (contre 260 en 2014)

34 ne réservent plus de créneaux en 2017

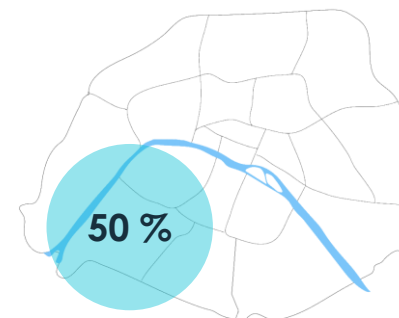
25 nouvelles associations en 2017

118 ont les mêmes vol. hor.

64 ont vu leurs vol. hor. augmenter

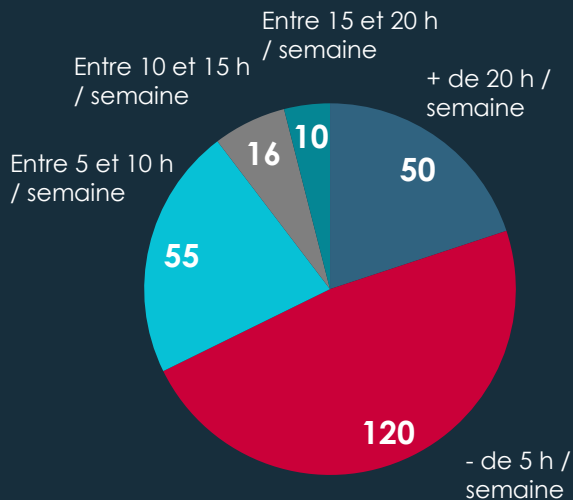
44 ont vu leurs vol. hor. diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

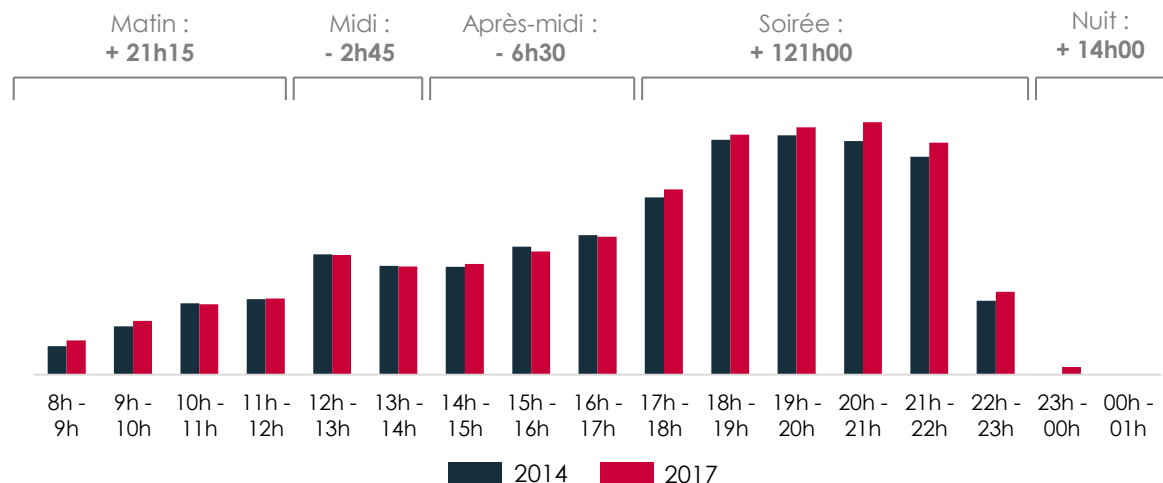
PARIS UNIVERSITE CLUB	195h00
ESC DU XVEME	185h30
LES DUELLISTES PARIS XVIII	154h00
ATTAQUE SIMPLE RIPOSTE (ASR)	145h00
RACING CLUB DE FRANCE	123h00
TENNIS PARIS 15	117h00
ACTUEL XV	113h45
GYM PARIS 15	107h15
STADE FRANCAIS	102h30
ENTENTE SPORTIVE PETITS ANGES PARIS	97h15

Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations, notamment sur les périodes les plus demandées

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de 156 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation entre 12h et 13h (notamment au sein des piscines et des tennis) et sur les créneaux en soirée (17h à 22h avec une hausse de 121 h).

Les créneaux du matin voient leur volume global augmenter (+21h heures hebdomadaires entre 2014 et 2017) et la mise en place des créneaux autonomes a permis de créer 14 heures hebdomadaires (entre 23h et 1h00) supplémentaires, soit environ 490 heures annuelles.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Note: 48 heures ne sont pas comptabilisées dans ce graphique, car les réservations sont en dehors de la plage 8h - 1h (+9h en 2017)

Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 120 associations sportives (48%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, 9 associations occupent plus de 100 heures de réservation hebdomadaire, dont trois qui comptent plus de 150 heures chaque semaine.

15

Ce sont les gymnases qui tirent le plus leur « épingle du jeu » dans l'augmentation des volumes d'heures et de créneaux

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leur volume de créneaux. Ainsi, ce sont les gymnases (avec l'ouverture de nouvelles aires) qui connaissent la plus forte hausse (+68 h), tandis que les courts de tennis (-52h) et les aires « diverses » (-6h) sont les aires sportives les plus touchées par la baisse du volume d'heures hebdomadaires.

Les « salles spécialisées » ainsi que les aires « d'athlétisme » sont les aires ayant disposé de la plus forte augmentation de leur volume de créneaux (respectivement +26 et +18 créneaux).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	159 h	94	215 h	112	+ 56 h	+ 18
Courts de tennis / TEP	910 h	846	858 h	802	- 52 h	- 44
Dojos et salles d'arts martiaux	201 h	107	211 h	110	+ 10 h	+ 3
Divers (boulodrome...)	182 h	54	176 h	50	- 6 h	- 4
Gymnases	584 h	280	652 h	332	+ 68 h	+ 52
Piscines	568 h	388	602 h	397	+ 34 h	+ 9
Salles polyvalentes	197 h	92	206 h	95	+ 9 h	+ 3
Salles spécialisées	763 h	347	781 h	373	+ 18 h	+ 26
Terrains de grands jeux	343 h	199	363 h	209	+ 20 h	+ 10
	3 908 h	2 407	4 064 h	2 480	+ 156 h	+ 73

15

Constructions, fermetures, travaux ... l'arrondissement a enregistré de nombreuses évolutions entre 2014 et 2017

Entre 2014 et 2017, l'arrondissement a connu plusieurs constructions et fermetures d'aires sportives, expliquant ainsi pour partie les évolutions observées précédemment.

A noter que sur les Piscines, la fermeture des créneaux de la Piscine René et André Mourlon (-61 heures par semaine) a été compensée par une augmentation des créneaux sur les autres sites.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Suzanne Lenglen	Gymnase A Hand Ball	+ 37 h	Création
Suzanne Lenglen	Gymnase B Basket	+ 22h30	Création
Suzanne Lenglen	Roller park	- 7 h	Fermeture
Suzanne Lenglen	Court de tennis	- 55 h	Fermeture
Emile Anthoine	Bassin de 25m	- 1h15	Fermeture travaux
René et André Mourlon	Bassin mixte de 25m	- 61 h	Fermeture travaux

Au-delà de ces équipements, de nouveaux espaces associatifs ont été rendus accessibles aux associations en 2017 tels que le club house au stade Emile Anthoine pour 50h par semaine et le local associatif au complexe Raymond Burgard (+11h30 par semaine).

Une concentration du volume de créneaux et d'heures autour de 3 familles de pratique sportive (tennis, escrime, natation)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les équipements, avec 27 familles de disciplines différentes (hors « autre »), qui regroupent 78 pratiques diverses (hors « autre ») proposées par les associations en 2017 sur l'arrondissement.

- Le tennis est la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (762 en 2017) avec un nombre d'heures en baisse entre 2014 et 2017 (- 46h) renforcé par la baisse du nombre de structures présentes (-5 clubs).
- En 2^{ème} et 3^{ème} position, ce sont les familles de l'escrime (avec 3 disciplines recensées) et de natation (9 disciplines) qui comptabilisent le plus d'heures (respectivement 701h et 590h). Avec le tennis, ces 3 familles totalisent près de 2 073 heures hebdomadaires, soit près de 51% des réservations associatives.
- Avec une plus grande exploitation des terrains synthétiques sur l'arrondissement, le football voit son nombre de créneaux (+ 75h30) fortement augmenter. Suivent l'athlétisme, la natation et l'escrime (+ 37h30).
- A contrario, les jeux de boules, le tennis et le handisport, sont les familles d'activités qui ont enregistré la plus forte diminution de leur nombre d'heures, avec une chute globale, pour les 3 familles de 124 heures hebdomadaires sur la période de référence.
- Entre 2014 et 2017, les pratiques ont évolué sur l'arrondissement :

Nouvelles pratiques ayant des créneaux en 2017		Pratiques n'ayant plus de créneaux en 2017
Chanbara	Natation loisirs	Naginata
Marche	Frisbee	Apnée
Boxe éducative	Sports Senior	Roller Skate
Fleuret		

- Seules 4 familles comptent plus de clubs utilisateurs en 2017 qu'en 2014 (escalade, boxe, handball et tir).

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les activités multisports, le sport périscolaire et le foot de table...





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

15

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Tennis	1	39	828h15	807	1	34	782h15	762	- 46h00
Escrime	2	7	663h45	311	3	7	701h15	345	+ 37h30
Natation	9	50	552h45	376	9	47	590h15	389	+ 37h30
Football	7	73	322h00	188	7	73	397h30	215	+ 75h30
Athlétisme	3	39	172h00	96	2	35	209h30	108	+ 37h30
Arts Martiaux	13	30	207h00	118	13	27	201h30	109	- 5h30
Gymnastique	7	29	191h30	95	7	27	197h00	99	+ 5h30
Basket Ball	1	17	135h45	66	1	15	148h00	76	+ 12h15
Volley Ball	1	11	93h30	46	1	9	101h00	49	+ 7h30
Tennis De Table	1	5	99h00	32	1	5	100h00	34	+ 1h00
Rugby	1	13	92h15	42	1	10	93h00	39	+ 45 min
Badminton	1	15	74h15	40	1	15	88h45	51	+ 14h30
Boule	1	2	121h00	28	1	2	63h00	14	- 58h00
Escalade	1	7	54h00	23	1	8	62h45	29	+ 8h45
Autre	3	11	47h30	19	3	10	57h30	25	+ 10h00
Boxe - Sp de Combat	3	6	45h00	17	4	8	51h30	20	+ 6h30
Danse	5	11	38h00	19	6	11	39h45	20	+ 1h45
Handball	1	5	22h15	12	1	7	35h30	21	+ 13h15
Handisport	3	4	50h45	19	3	4	30h15	13	- 20h30
Triathlon	1	3	16h00	11	1	3	25h30	13	+ 9h30
Musculation	2	5	27h00	15	2	3	23h00	13	- 4h00
Yoga	1	6	20h30	11	1	5	21h00	11	+ 30 min
Roller Skate	3	3	20h30	9	2	3	13h30	7	- 7h00
Tir	1	1	6h00	2	1	2	10h45	5	+ 4h45
Fitness	1	2	3h30	3	1	2	3h30	3	-
Arts Du Cirque	1	1	2h30	1	1	1	2h30	1	-
Sports Senior	-	-	-	-	1	1	2h00	2	+ 2h00
Sports Aériens	-	-	-	-	1	1	2h00	1	+ 2h00

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



Arts Martiaux

Si quelques disciplines d'arts martiaux enregistrent une hausse de leurs créneaux (Capoeira, Chanbara, Arts Martiaux...), les pratiques majoritaires connaissent globalement une baisse des volumes d'heures sur la période.

C'est particulièrement le cas du judo, du karaté et de l'aïkido dont le cumul d'heures chute de 14,7% entre 2014 et 2017.

	2014	2017	Variation
Judo	54h00	50h00	- 4h00
Karaté	43h00	34h00	- 9h00
Arts Martiaux	13h00	26h00	+ 13h00
Kung Fu (Wu Shu)	21h15	21h30	+ 15 min
Taekwondo	16h00	16h00	/
Aïkido	19h00	15h30	- 3h30
Capoeira	10h00	12h45	+ 2h45
Viet Vo Dao	9h30	9h30	/
Tai Chi Chuan	11h30	8h00	- 3h30
Baby Judo	3h00	3h00	/
Chi Cong (Gi Cong)	1h15	2h15	+ 1h00
Chanbara	/	2h00	+ 2h00
Ju-Jitsu	1h00	1h00	/
Naginata	4h30	/	- 4h30



Gymnastique

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise...) est en augmentation (+ 4h30 hebdomadaires). Les autres disciplines de la famille gymnastique n'ont connu aucune variation sur la période.

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	151h00	155h30	+ 4 h30
Gym. Rythmique	24h00	24h00	/
Gymnastique	6h30	7h30	+ 1 h
Stretching	4h00	4h00	/
Expres. Corporelle	3h00	3h00	/
Acrosport	2h00	2h00	/
Relaxation	1h00	1h00	/



Natation associative

	2014	2017	Variation
Natation sportive	340h00	381h15	+ 41h15
Water-polo	67h30	67h30	/
Plongée	52h45	46h30	- 6h15
Natation Synchro	35h45	42h30	+ 6h45
Aquagym	21h45	24h00	+ 2h15
Hockey Sub	12h00	12h00	/
Natation thérap.	3h00	4h30	+ 1h30
Natation 3 ^{ème} âge	5h00	3h00	- 2h00
Natation loisirs	/	1h00	+ 1h00
Apnée	6h00	/	- 6h00

La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés à la natation et cette discipline est également celle qui a enregistré la plus forte hausse du volume d'heures de pratique, suivie, loin derrière, par la natation synchronisée.

15^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

15

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

15

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 15^{ème} arrondissement, un total de 174 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 83% en volume d'associations et de 84% en nombre de créneaux renseignés.



83,3%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	15 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	174	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	145	83,3%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	2 066	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	1 734	83,9%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	3 356 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	2 756 h	82,1%	22 083 h	85,3 %

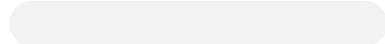






Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

145 associations
répondantes sur
l'arrondissement

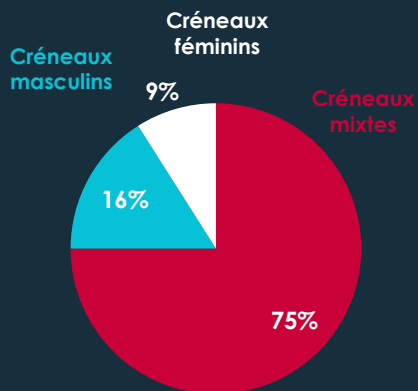
Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		2	2
Associations entre 50 et 100 créneaux		11	10
Associations entre 20 et 50 créneaux		15	14
Associations entre 10 et 20 créneaux		14	14
Associations entre 5 et 10 créneaux		33	29
Associations ayant moins de 5 créneaux		99	76

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 57% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour proche de 77%. De même, dans le périmètre retenu, la quasi-totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** mais avec une **forte proportion d'adultes** parmi les pratiquants



A l'instar de la moyenne observée à l'échelle de Paris, les créneaux mixtes constituent la majorité des créneaux identifiés par les associations réservataires. En raison du poids des pratiques individuelles qui ne distinguent pas nécessairement les plages horaires selon le sexe (tennis, escrime, athlétisme, natation), les créneaux féminins et masculins sont relativement à la marge.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent majoritairement à un public âgé adulte : les créneaux accueillant des personnes de plus de 17 ans (jusqu'aux 60 ans et plus) représentent près de 65% des heures hebdomadaires.

A l'inverse de la majorité des arrondissements parisiens, les adolescents (13-16 ans) occupent une place importante dans l'utilisation des aires sportives.

Poids du volume horaire par tranche d'âge

	15 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	2,4%	3,5%
7 à 12 ans	13,8%	14,9%
13 – 16 ans	20,3%	19,1%
17 – 45 ans	55,1%	49,6%
46 – 59 ans	6,7%	9,6%
60 ans et plus	1,8%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe


	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	60h15	2,9%	4h45	2,0%	1 h	0,2%
7 à 12 ans	299h30	14,6%	33h15	13,7%	46h15	10,1%
13 à 16 ans	451h15	21,9%	36h45	15,2%	71h15	15,6%
17 à 45 ans	1 067 h	51,9%	135h15	55,8%	316h15	69,4%
46 à 59 ans	134 h	6,5%	29h30	12,2%	21 h	4,6%
60 ans et plus	45h45	2,2%	2h45	1,1%	-	-
Total	2 058 h		242 h		456 h	

L'arrondissement se caractérise également par le poids des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine ou féminine. En effet, 16,5% des créneaux sont ciblés pour le public masculin (15% sur Paris) et près de 9% pour le public féminin (7% sur Paris). A la différence des créneaux masculins, les créneaux féminins s'ouvrent davantage à un public jeune (moins de 12 ans) ou âgé (plus de 46 ans).

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

15

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	88h15	80,8%	21h00	19,2%	109h15
Athlétisme	62h30	38,6%	99h30	61,4%	162h00
Autre	3h00	15,0%	17h00	85,0%	20h00
Badminton	50h45	79,0%	13h30	21,0%	64h15
Basket-ball	26h59	20,9%	102h00	79,1%	128h59
Boxe - sports de combat	30h30	77,2%	9h00	22,8%	39h30
Danse	22h15	89,9%	2h30	10,1%	24h45
Escalade	42h30	81,0%	10h00	19,0%	52h30
Escrime	117h15	37,3%	197h30	62,7%	314h45
Fitness	2h00	100,0%	-	-	2h00
Football	48h00	17,0%	233h45	83,0%	281h45
Gymnastique	57h15	82,1%	12h30	17,9%	69h45
Handball	3h30	12,7%	24h00	87,3%	27h30
Handisport	13h00	100,0%	-	-	13h00
Musculation	1h30	60,0%	1h00	40,0%	2h30
Natation	169h00	43,1%	223h00	56,9%	392h00
Roller skate	2h30	29,4%	6h00	70,6%	8h30
Rugby	1h30	1,7%	86h30	98,3%	88h00
Sports aériens	-	-	2h00	100,0%	2h00
Sports senior	2h00	100,0%	-	-	2h00
Tennis	596h00	80,7%	142h15	19,3%	738h15
Tennis de table	56h00	72,3%	21h29	27,7%	77h29
Tir	3h30	48,3%	3h45	51,7%	7h15
Triathlon	-	-	8h30	100,0%	8h30
Volley-ball	42h29	47,8%	46h29	52,2%	88h58
Yoga	18h30	100,0%	-	-	18h30

42,1%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h25

Durée moyenne d'un créneau loisir

Une offre « loisir » qui se caractérise par sa **variété et sa capacité à toucher toutes les tranches d'âge**

Les créneaux dédiés à la pratique loisir constituent un peu plus de la moitié des heures hebdomadaires de l'arrondissement (53% avec 1 465 h de pratique chaque semaine). De plus, l'offre de pratique du 15^{ème} s'inscrit dans une offre relativement classique où les associations offrent à la fois des pratiques de compétition et des heures plus orientées vers le loisir à leurs adhérents : 42% des associations n'ont qu'une pratique de loisirs (58,5% sur Paris). Cela se traduit également par la faible proportion des créneaux qui ne relèvent pas d'une fédération sportive, qu'elle soit délégataire ou non (8,8% contre 16,4% sur Paris).

2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

Des créneaux jeunes moins importants...

16,8%
des heures « loisirs » touchent les moins de 12 ans (contre 22% à l'échelle de Paris)



...mais aussi pour les plus âgés

13,9%
des heures « loisirs » touchent les plus de 46 ans (contre 19% à l'échelle de Paris)

Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (54% des créneaux), le 15^{ème} arrondissement observe un retard à la fois chez les plus jeunes et chez les plus âgés.

Au-delà du poids du tennis et de la natation (52% des heures « loisirs » se concentrent sur ces 2 disciplines), l'offre de pratique de l'arrondissement est relativement diversifiée avec 24 familles de disciplines recensées. L'escrime occupe également une place importante avec plus de 115 heures dédiées au loisir.

Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne sont pas **majoritaires** mais restent malgré tout **bien présents** sur le 15^{ème}

Si d'autres arrondissements enregistrent un recul de la pratique compétitive, le 15^{ème} se caractérise par sa capacité à conserver malgré tout une réelle dynamique autour de la logique de compétition, qui représente 46,8% des heures (contre 39,5% sur Paris). Ce sont même plus de 25% des associations qui réservent les aires sportives de l'arrondissement qui ne proposent que de la compétition à leurs adhérents (contre 13,6% à l'échelle de Paris). L'offre est diversifiée avec 23 familles de disciplines, même si le poids du football, de la natation et de l'escrime est relativement important (51% des heures compétition).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	15 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	709	1 290 h	4 741	8 680 h
%	40,9%	46,8%	36,3%	39,5%

Les créneaux mixtes sont largement majoritaires compte tenu des caractéristiques des disciplines proposées qui n'imposent pas nécessairement une distinction des créneaux femmes / hommes : ils représentent 68% des heures. Les créneaux spécifiques aux hommes sont d'ailleurs moins importants sur le 15^{ème} (22% du volume d'heures contre 27% à l'échelle de Paris). De plus, la pratique masculine est davantage tournée vers les adultes quand la pratique féminine s'oriente davantage vers les plus jeunes.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	15 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	1,0%	0,3%	0,8%	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	23,4%	9,2%	15,2%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	23,0%	19,1%	28,8%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	49,4%	67,7%	53,6%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	3,3%	3,6%	1,5%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	0,1%	-	0,9%	0,3%

Lecture : 53,6% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernant la tranche d'âge des 17-45 ans

8,3%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

57,9%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h49

15

Un niveau départemental / régional qui constitue le cœur de la pratique de compétition pour l'arrondissement

	Départemental / Régional
Vol. total des h	865h13
% du total des h. compét.	70,8%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Football à 11	20,8%	180h15
Épée	14,4%	124h30
Basketball	11,8%	102h00
Tennis	9,9%	85h15
Natation	8,4%	72h45
Rugby à XV	8,0%	69h00
Athlétisme	5,2%	45h00
Tennis de table	2,5%	21h29
Handball	2,4%	21h00
Football à 7	2,4%	20h45
Volleyball	2,3%	19h29
Badminton	1,6%	13h30
Natation synchronisée	1,1%	9h15
Sport périscolaire	1,0%	9h00
Football féminin	1,0%	8h45
Triathlon	1,0%	8h30
Boxe anglaise	0,8%	6h30
Athlétisme piste	0,7%	6h00
Gymnastique rythmique	0,6%	5h30
Autre	0,5%	4h00

	% des heures par discipline	Volume d'h
Escalade	0,5%	4h00
Multisports	0,5%	4h00
Tir à l'arc	0,4%	3h45
Foot en salle	0,4%	3h30
Kung fu	0,3%	3h00
Natation thérapeutique	0,3%	3h00
Judo	0,3%	2h30
Savate	0,3%	2h30
Chanbara	0,2%	2h00
Freesbee	0,2%	2h00
Flag football	0,2%	1h30
Musculation	0,1%	1h00

Sur les différentes familles recensées, 31 disciplines sportives sont proposées en compétition de niveau départemental ou régional.

Avec 865 heures d'entraînement ou de matches, les disciplines concourant à ce niveau représentent plus de 70% des heures hebdomadaires dédiées à la compétition et où le football, l'épée et le basketball se démarquent en représentant près de 47% des heures.



31

Disciplines proposées en compétition à un niveau départemental ou régional

15

Une pratique compétitive de bon et de haut niveau relativement diversifiée, mais principalement autour de sports individuels

	Pré-national / National
Vol. total des h	356h30
% du total des h. compét.	29,2%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Natation	27,1%	96h45
Epée	17,4%	62h00
Athlétisme	11,9%	42h30
Volleyball	7,3%	26h00
Natation synchronisée	6,5%	23h15
Rugby à XV	4,9%	17h30
Football américain	3,4%	12h00
Hockey subaquatique	3,4%	12h00
Water polo	2,2%	8h00
Fleuret	2,1%	7h30
Escalade	1,7%	6h00
Roller vitesse	1,7%	6h00
Karaté	1,3%	4h30
Plongée	1,1%	4h00
Gymnastique divers	1,1%	4h00
Football à 11	0,8%	3h00
Handball	0,8%	3h00
Gymnastique rythmique	0,8%	3h00
Viet vo dao	0,8%	3h00
Judo	0,7%	2h30

	% des heures par discipline	Volume d'h
Danse	0,7%	2h30
Football gaélique	0,7%	2h30
Kung fu	0,6%	2h00
Flag football	0,4%	1h30
Taekwondo	0,4%	1h30

Au total, 25 disciplines sont proposées en compétition, sur une pratique de niveau pré-national ou national, signe de la richesse de l'offre de compétition.

Avec plus de 355 heures, les entraînements et les matches de ces disciplines de bon ou de haut niveau constituent près de 30% de l'offre. De plus, 81% de ces heures concernent des disciplines inscrites au programme des JO, principalement axées autour de sports individuels (escrime, athlétisme, natation, natation synchronisée, karaté) malgré la présence des « traditionnels » sports collectifs (football, volleyball et handball).

81%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

2%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une volonté d'ouverture des créneaux au public en situation de handicap avec notamment la mise en place de créneaux spécifiques

15

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi plus de 15% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique. A noter qu'à l'échelle de Paris, il s'agirait de plus de 23% des associations.

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	15 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	22	15,2%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 11% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de près de 293 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, 12 créneaux (55h30) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap (escrime, natation et athlétisme).

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	15 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	52 h	1,9%	158 h	0,7 %
Sport adapté	3h30	0,1%	147 h	0,7 %
Total	55h30	2,0%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, notamment pour le sport santé et le sport féminin

Les associations de l'arrondissement proposent en majorité des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en termes de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques, aussi bien autour du sport santé, du sport féminin que du sport seniors.

Si le volume horaire des créneaux sport seniors semble un peu moins développé sur l'arrondissement, les créneaux spécifiques au sport santé et au sport féminin, bien que mobilisant moins de structures, sont davantage développés sur le 15^{ème} qu'à l'échelle parisienne.

En effet, près de 170 heures sont dédiées au sport féminin chaque semaine, notamment au niveau du volley (56h) et de la natation (51h30).

Le sport santé, qui représente la majorité des créneaux spécifiques de l'arrondissement, est porté par 15 familles de disciplines différentes parmi lesquelles le tennis (63h), l'escrime (41h) et la natation (28h).

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	15 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	227h30	8,3%	7,6%
Sport féminin	169 h	6,1%	5,4%
Sport seniors	55 h	2,0%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	15 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	25	17,2%	19,5%
Sport féminin	15	10,3%	13,9%
Sport seniors	11	7,6%	9,3%

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Tennis	Volleyball	Tennis
Escrime	Natation	Natation
Natation	Basketball	Danse
Athlétisme	Tennis	Gymnastique

15^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

15



15

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

La Ville de Paris utilise près de 510 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (+ 28% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, un tiers des créneaux utilisés par la Ville de Paris est dédié à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représente près de 166h par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 48% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, soit une augmentation de près de 108 heures par semaine par rapport à 2014.

48 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017*	Variation
Créneaux compétition	139h00	165h45	+ 26h45
Dispositifs DJS	134h30	242h15	+ 107h45
Equipements jeunesse	97h30	94h00	- 3h30
Autres directions	26h30	5h00	- 21h30

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Suzanne Lenglen – 2 Rue Louis Armand 75015 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

15

ANNEXE 2

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées		
ARTS DU CIRQUE	Arts Du Cirque	DANSE	Danse Danse (Autre) Danse De Salon Danse Orientale Hip-Hop Modern-Jazz
ARTS MARTIAUX	Aikido Arts Martiaux Baby Judo Capoeira Chanbara Chi Cong (Gi Cong) Judo Ju-Jitsu Karaté Kung Fu (Wu Shu) Naginata Taekwondo Tai Chi Chuan Viet Vo Dao	ESCALADE	Escalade
		ESCRIME	Epée Fleuret Sabre
		FITNESS	Fitness
ATHLETISME	Athlétisme Athlétisme Piste Marche Pentathlon Sauts en Longueur	FOOTBALL	Flag Football Foot En Salle Football à 11 Football à 7 Football Américain Football Féminin Football Gaélique
AUTRE	Foot De Table Multisports Sport Péricolaire	GYMNASTIQUE	Acrosport Expres Corporelle Gymn Divers Gymn Rythmique Gymnastique Relaxation Streetching
BADMINTON	Badminton	HANDBALL	Hand Ball
BASKET BALL	Basket Ball	HANDISPORT	Basket Handic Escrime Handic Natation Handic
BOULE	Pétanque	MUSCULATION	Culturisme Musculation
BOXE - SPORTS DE COMBAT	Boxe - Sports De Combat Boxe Anglaise Boxe Educative Savate		

15

ANNEXE 2 (suite)

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées
NATATION	Apnée Aquagym Hockey Subaquatique Natation Natation 3ème Age Natation Loisirs Natation Synchro Natation Thérapeutique Plongée Water Polo
ROLLER SKATE	Roller Artistique Roller Skate Roller Vitesse
RUGBY	Rugby à XV
SPORTS AERIENS	Freesbee
SPORTS SENIOR	Sport Senior
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
TIR	Tir à L'Arc
TRIATHLON	Triathlon
VOLLEY BALL	Volley Ball
YOGA	Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018